



# Un masque pour chaque teillois !

## Les explications du maire Olivier PEVERELLI

Parce que votre santé est notre priorité, avec l'équipe municipale, nous avons le plaisir de vous remettre, comme nous nous étions engagés, un masque par habitant.

### 1 Le port du masque dans la ville

En complément du respect rigoureux des gestes barrières, le port d'un masque limitant la propagation du virus est désormais conseillé.

C'est pour cette raison que l'équipe municipale s'est fortement mobilisée auprès des filières d'approvisionnement afin de mettre à la disposition de chacun de vous et gratuitement, un masque homologué.

### 2 Les masques mis à disposition

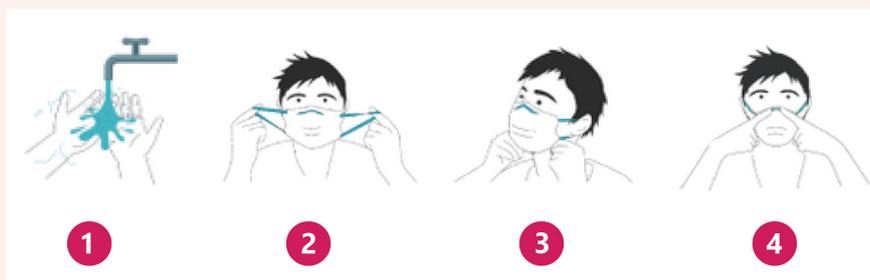
Masques tissus barrière à plis – Triple épaisseur 100% coton

Lavables et réutilisables : plus de 100 lavages à 60° avec lessive traditionnelle

Conforme aux exigences AFNOR SPEC S76-001

### 3 Conseils d'utilisation

- ▶ Se laver ou se désinfecter les mains avant la mise en place du masque
- ▶ Prendre le masque par les élastiques
- ▶ Passer les élastiques derrière les oreilles
- ▶ Ajuster le masque sur le haut du nez et en dessous du menton
- ▶ Éviter de toucher le masque une fois en place sur le visage
- ▶ Changer de masque au minimum toutes les 4 heures



## 4 La distribution des masques

La distribution des masques s'effectuera en porte à porte par l'équipe municipale avec l'aide des gendarmes et de l'amicale des pompiers à compter du mardi 19 mai en soirée.

La distribution s'étalera sur plusieurs jours.

Absents de votre domicile lors de leur passage ? Vous pourrez venir récupérer les masques de votre foyer à la salle Paul Avon durant 4 permanences :

- ▶ Mardi 2 juin de 16h à 18h30
- ▶ Jeudi 4 juin de 9h à 12h
- ▶ Vendredi 5 juin de 15h à 18h30
- ▶ Samedi 6 juin de 9h30 à 12h

Pensez à venir avec :

- ▶ Le papier laissé dans votre boîte aux lettres lors de leur passage ;
- ▶ Une pièce d'identité ;
- ▶ Un justificatif pour les autres membres de la famille (livret de famille ou procuration sur papier libre).



**Le port du masque ne remplace en aucun cas le bon respect des mesures de distanciation sociale et de gestes barrières.**

**Le TeiL**